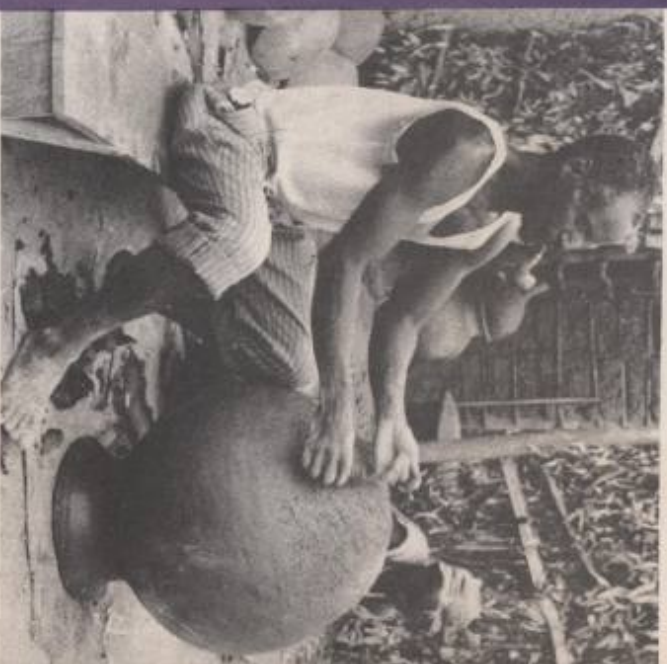


SOMMAIRE

EDITORIAL:	Une responsabilité collégiale.....	1
DOSSIER:	LES BATWA	
D. NGIRINSHUTI:	Impunyu, 4e ethnie du Rwanda?	3
Jr. P. GODDING:	Oisenyi, intégration des Batwa au développement?	17
J. NTAMAHUNGIRO:	Les exclus	26
SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT		
Jr-M.V. HIGIRO:	Kinyamateka sous la 2e République	29
M. TWAHIRWA:	Qui doit négocier avec qui?	40
ÉGLISE D'ICI ET D'AILLEURS		
L. NTEZIMANA:	Propos de tirant sur l'engagement de la foi ...	45
CARNET:	1er - 30 avril 1992	52
A TRAVERS LIVRES ET REVUES		
J. NTAMAHUNGIRO:	"La fin de la monarchie burundaise" de Marc Manirakiza	60
COURRIER DES LECTEURS		
A. SIBOMANA:	Nuances	63



LES BATWA



- Impunyu : 4e ethnie du Rwanda?
- Intégration des Batwa au développement?
- Négociations avec le F.P.R?
- Kinyamateka sous la 2e République

DIALOGUE

N° 155

Juin

1992

ISSN 0257-0017

ONT COLLABORE A CE NUMERO

François FUNGA : Directeur de la Revue DIALOGUE, Kigali
David NGIRINSHUTI : Enseignant à l'Ecole Normale Primaire de Nyamashuke, Cyangugu
Jean-Pierre GODDING : Conseiller à la Préfecture de Gisenyi
Joseph NTAMAHUNGIRO : Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali
J.-M. Vianney HIGIRO : Chargé d'Etudes et Programmes à l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information), Kigali
Manassé TWAHIRWA : Consultant privé, Kigali
Laurien NTEZIMANA : Responsable de l'Animation Théologique, Butare
André SIBOMANA : Abbé, Directeur de Kinyamateka-Hobe, Président de l'Association des Journalistes du Rwanda (A.J.R.), Kigali

Photo couverture : Université Radiophonique de Gitarama (U.R.G.)

DIALOGUE

Revue fondée en mars 1967 (25^e année)
par l'Abbé Jean MASSION (1904-1990)

EDITEUR : ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA ☎ 74178

DIRECTEUR : François FUNGA

REDACTEUR : Joseph NTAMAHUNGIRO

TRAITEMENT DE TEXTES : Enos NSHIMYIMANA

COMITE DE REDACTION :

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Alberto BASOM-
NGERA - Michel DONNET - Déogratias GASHONGA - Déogratias
HITIMANA - André KAMEYA - Pie MUGABO - Médard NDUWA-
MUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Jean-Damascène NTAKIRU-
TIMANA - Charles NTAMPAKA - Yvon POMERLEAU - Emmanuel
RWANGOMBWA - Guy THEUNIS.

Imprimé par Pallotti-Press, B.P. 863 KIGALI
Tirage : 3.600 exemplaires.

Editorial

UNE RESPONSABILITE COLLEGALE

A l'annonce qu'un laïc rwandais succédait, à la direction de la Revue, à la génération des "Pères" (Massion, Musy, Pomerleau, Theunis), quelques appréhensions ont pu peut-être germer dans certains esprits : Sera-t-il à la hauteur de sa tâche ? Ne va-t-il pas im-
primer une nouvelle orientation à notre revue ?

Nous voudrions rassurer les uns et les autres en précisant que c'est avec modestie mais également avec confiance que nous avons accepté de reprendre le flambeau. Et de continuer cette passionnante aventure qu'est la revue DIALOGUE. Nous saisissons l'occasion de préciser, pour qui l'aurait oublié, que DIALOGUE n'est pas l'affaire d'une personne, même si celle-ci porte le titre de Directeur. DIALOGUE a toujours été et reste l'oeuvre collective de l'ASBL DIALOGUE, du Comité Exécutif, et du Comité de Rédaction. C'est donc une responsabilité collégiale dont le Directeur n'est que l'élément le plus visible.

La revue se voulant également être la voix des sans voix, nous inaugurons ce nouveau mandat par un dossier consacré aux Batwa, que nos comportements ont souvent, malheureusement, relégués dans les oubliettes de notre histoire. Que ce dossier leur soit comme un hommage tout en rappelant qu'aucune démocratie véritable ne peut s'instaurer dans notre pays tant qu'une fraction de notre population restera mar-
ginalisée.

François FUNGA.



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 75449 - 75458 - 75655 - 75978

Dépt. véhicules

Tél.: 75333 - 75338

Dossier

LES BATWA



Au moment où notre pays se débat dans les grands problèmes de la guerre, du Programme d'Ajustement Structurel et de la démocratisation, l'auteur du présent article vient rappeler un autre problème, presque tabou, et pourtant réel. Celui de la marginalisation d'une partie du peuple rwandais, les BATWA et surtout les IMPUNYU. Marginalisation socio-politique et linguistique qui fait de cette catégorie sociale les oubliés de l'histoire. Il est temps de donner à ce groupe ethnique, peut-être le quatrième de la société rwandaise, sa place au soleil. C'est un passage obligé pour une véritable démocratisation de nos institutions.

IMPUNYU: QUATRIEME ETHNIE DU RWANDA?

Un dogme historique consacre trois composantes ethniques au Rwanda : ABATWA, ABAHUTU et ABATUTSI, comme une réalité sans plus, et cette thèse est acceptée dans la quasi-totalité des investigations sur l'histoire du peuplement du Rwanda.

Néanmoins, il est permis de se poser des questions à ce sujet et d'exiger plus de lumière pour nous éclairer en ce domaine, l'un des plus obscurs de l'histoire du Rwanda. Voici quelques questions :

● Faut-il introduire un quatrième groupe ethnique au sein du peuple rwandais, en l'occurrence celui des Impunyu, ou est-ce une tolérance historique d'associer les Impunyu aux Abatwa ?

● Peut-on par ailleurs poser comme principe que les Impunyu, dits Pygmées, sont apparentés aux Abatwa, ou est-ce par erreur ethnohistorique et/ou linguistique que le terme Impunyu désigne conjointement Pygmées et Abatwa ?

● Peut-on enfin avoir une certaine foi dans l'hypothèse qui veut que les Impunyu soient une sous-classe ethnique des Abatwa, ou faut-il seulement se réjouir que cette question soit enfin posée en termes clairs ? Car désormais, elle méritera une attention particulière dans la reconstitution ultérieure de l'histoire du Rwanda.

DES ATTITUDES NEGATIVES

La forte majorité des Abahutu et Abatutsi profitent de leur position privilégiée pour écraser consciemment ou non la minorité insignifiante des Impunyu, et camoufler ainsi le réel problème des Abatwa laissés à eux-mêmes, dans une misère extrême caractérisée par une dépossession totale des moyens de production.

Que ces derniers soient sans force matérielle pour se défendre contre les injustices des premiers, cela ne justifie en rien le comportement de leurs compatriotes pour les écarter d'une histoire qui ne saurait pourtant se défaire d'eux au risque de se voir mutilée elle-même. Aussi, si le passé a été caracté-

risé par des injustices si criantes, ne faut-il pas que justice soit rendue dans l'avenir ?

UN PEU D'HISTOIRE CLASSIQUE

Au Rwanda comme ailleurs, où l'individu ne choisit pas d'appartenir à son ethnie, les gens naissent Abatutsi, Abahutu ou Abatwa. Quant à être Impunyu, c'est une identité douteuse car elle n'est pas officiellement reconnue par la société administrative qui livre des cartes d'identité comportant seulement les mentions des trois ethnies classiques, à l'une desquelles doit appartenir tout citoyen rwandais.

Comment pourrait-on alors parler d'une quatrième ethnie "Impunyu" sans casser avec les meilleures traditions, aussi bien officielles que populaires ? On peut-on supposer que le terme Impunyu véhicule une réalité différente de celle contenue dans les termes Abatwa, Abahutu et Abatutsi ? Ce serait un heureux compromis dans la mesure où on lui trouverait des explications auprès des autres termes anthropologiques désignant divers degrés de parenté, tels que le clan (ubwoko), le sous-clan (ishyanga), le lignage (umuryango), etc.

Mais un raisonnement semblable peut-il autoriser à admettre qu'Impunyu serait un genre particulier des Abatwa, des Abahutu et des Abatutsi, au même titre qu'il existe au sein de chaque ethnie des sous-catégories claniques ou lignagères ? Qu'on nous permette de souligner, en passant, que certains Abatwa nous ont mis sur une autre piste en avançant par leur légendaire humour qu'il faut classer le peuple rwandais en quatre catégories de personnes selon leur statut socio-économique à savoir :

- IMPUNYU : les personnes les plus démunies vivant dans des conditions misérables de la chasse et de la cueillette, dans des milieux sylvicoles.



Poterie des Abatwa

- ABATWA : les personnes qui vivent sur les collines, en parasites, de l'aumône des citoyens les plus aisés, et pratiquant quelquefois les métiers relatifs à la poterie.
- ABANYARWANDA : les personnes vivant sur les collines pratiquant divers métiers relatifs à la poterie, et vaquant quelquefois aux travaux des champs, bref, des personnes qui ont un statut socio-économique viable, mais qui laisse encore à désirer.
- ABANTU : les personnes très aisées ayant un statut socio-économique très viable, ayant le monopole des moyens de production dans tous les domaines, et prédisant aux destinées de la nation.

Cette réflexion nous rappelle une autre catégorisation socio-économico-politique du peuple rwandais

qui a prévalu jusqu'à la veille de la Révolution sociale de 1959. Il s'agissait alors également de quatre catégories à savoir :

- Abatwa : les personnes écartées de la société, qu'elles soient Abatwa, Abahutu ou Abatutsi. C'était une catégorie de gens vils, inintelligents, proches des bêtes sauvages, à bannir (abo kunenwa).
- Abahutu : les personnes vouées à tout faire comme des serfs, des subalternes; à tout accepter, des gens du bas peuple (rubanda rugufi).
- Abatutsi : les personnes dignes, honorables, de la catégorie dirigeante, et riches (imfura).
- Abami : les personnes hors catégorie des humains, proches des dieux, donnant prospérité à tout (imana nyir'inka n'abantu).

UN PEU DE LINGUISTIQUE

La langue rwandaise "Ikingyarwanda" a ses règles grammaticales dont on ne saurait faire fi dans l'étude d'une question comme celle-ci.

En effet, les termes UMUTUTSI, UMUTWA, UMUHUTU sont des noms de la première classe, au singulier, et faisant leur pluriel dans la deuxième classe; les deux classes ne comportant que des noms désignant exclusivement des personnes humaines. Par contre, le terme IMPUNYU est un nom de la neuvième classe, au singulier qui fait son pluriel dans la dixième classe; ces deux classes comportant, outre des noms désignant des personnes humaines, ceux désignant aussi des bêtes telles que intare (le lion), ingwe (le léopard).

pard), imbogo (le bufle), impundu (le chimpanzé), ingagi (le gorille), ihene (la chèvre), isha (l'antilope), ingurube (le porc), imbwa (le chien), inka (la vache), injangwe (le chat), inuma (le pigeon), inzoka (le serpent), etc. Des végétaux tels que insina (le bananier), intusi (l'eucalyptus), etc; des objets tels que intebe (le banc), inanga (la cithare), imboni (la pupille), etc.

S'il nous est permis d'interpréter ce point de vue linguistique, nous pouvons admettre qu'il serait possible que l'attitude des Abahutu de considérer les Impunyu comme des personnes viles, proches des bêtes inintelligentes, se nourrissant comme elles de déchets, aurait son fondement dans cette conception linguistique.

QUI SONT LES IMPUNYU ?

Cependant, la question se pose de savoir pourquoi l'opinion publique rwandaise préfère considérer les Impunyu comme une classe ethnique des Abatwa, et pas des Abatutsi ni des Abahutu. La réponse à cette question pourrait être cherchée dans le point de vue socio-économique, vu que les Abatwa sont le groupe ethnique le plus démuní, le plus sale, le plus vil, le plus proche des bêtes, car vivant à la merci de la nature comme celles-ci. Enfin, nous pourrions émettre l'hypothèse que le terme Impunyu désigne un peuple étranger dit Pygmée.

Notons que les Pygmées sont un peuple bien connu dans les zones forestières des régions équatoriales de l'Afrique surtout. Au Zaïre, il est identifié sous le nom de BAMBUTI. Dès lors, on pourrait croire à une probable migration de ce peuple qui aurait disparu

après avoir connu des métissages avec un autre peuple dit ABARENGE, et dont les traces sur le sol rwandais actuel sont très mal identifiables. Aussi, parler d'une quatrième ethnique au Rwanda serait-il se fourvoyer dans un labyrinthe sans issue. La question reste donc posée de savoir qui sont réellement ces Impunyu.

POURQUOI PAS DES CLICHES ?

Ce n'est pas parce que l'histoire du peuplement du Rwanda reste obscure, que tous les caprices historiques pourront faire la loi. En effet, le terme Impunyu, admis habituellement comme synonyme de Pygmée, aurait, à notre avis, été consacré comme tel à bon escient par des anthropologues étrangers improvisés, et profanes dans cette discipline, pour justifier la "non-civilisation" des peuples primitifs de l'Afrique Centrale autres que les Bantous et les Hamites du Rwanda. Car ils avaient trouvé ces derniers plus ou moins organisés économiquement et politiquement, et donc plus "civilisés" que les premiers.

De ce fait, rien n'est plus étonnant que dans la suite les Abatwa les moins organisés soient confondus avec les pygmées de la forêt équatoriale, laquelle forêt est supposée être le domaine à travers lequel les Abatwa seraient parvenus au Rwanda au cours de leur longue migration.

Parallèlement à ce raisonnement, quelle serait, à titre humoristique, la différence entre un Italien aux yeux blonds et un Grec aux cheveux roux, aux yeux d'un anthropologue africain improvisé et profane ? Les Français n'ont-ils pas pour ancêtres les primitifs Gaulois ? Qu'en est-il des descendants des Huns, des

Vandales, des Ostrogoths, et j'en passe ? Chaque peuple a donc connu, au cours de son évolution, des phases primitives où ses ancêtres pourraient être considérés comme des barbares. Ce sont ces phases que, à tort ou à raison, l'histoire moderne appelle des clichés. De même, l'histoire moderne du Rwanda reconnaît à chacun de ses membres, une identité ethnique d'être Umutwa, Umuhutu ou Umututsi. Il va sans dire que toute autre identification, en l'occurrence celle des Impunyu, ne répondant à aucune identification ethnique, est le résultat pur et simple de clichés racistes, établis en vue de dénigrer les Abatwa les plus marginalisés.

UN RACISME DEGUISE

Une profonde conviction habite les coeurs des Rwandais selon laquelle, d'une part, être Umututsi était synonyme d'être civilisé, et quelques rares Abahutu pouvaient être affranchis et entrer dans les rangs des civilisés. D'autre part, être Umutwa signifiait être barbare, un sauvage de la forêt, un primitif non-civilisé, un Pygmée Impunyu qui n'était bon qu'à être proscrit et banni de la société civilisée: KUNENWA.

Pour concrétiser ce comportement raciste, les Abahutu et Abatutsi établirent entre eux et les membres de la misérable minorité, des barrières tabous qui consistaient à ne rien partager avec ces viles personnes. Ainsi, la calebasse de bière (urwagwa ou ikigage) à leur offrir devait être réservée uniquement à cet usage. Si par mégarde, on leur avait présenté une autre calebasse, celle-ci devait être cassée immédiatement après.

S.O.S. - AIDE

Les Batwa ont créé une association pour la promotion des Batwa qui a pour but de défendre les droits et les intérêts des Batwa et des pygmées, d'être leurs interlocuteurs auprès des différents organismes de bienfaiteurs, l'administration et les autorités, de pourvoir à la promotion des Batwa et des pygmées dans les domaines des soins de santé primaires, de l'éducation, de la propriété, de l'économie et de la culture.

Quel organisme ou bienfaiteur pourrait leur venir en aide ?

Adressez-vous au Bureau Social Urbain
qui transmettra l'information !
B.P. 1277 - KIGALI

De même, les Abatwa ne pouvaient pas puiser de l'eau à la fontaine commune, mais à une source qui leur était réservée en propre. Quand cela n'était pas possible, ils devaient attendre tard dans la nuit pour être sûrs d'être les derniers à puiser.

L'exclusion des Abatwa touchait également les domaines du manger, des salutations et du mariage. Les gens de noble souche, entendez les Abatutsi et les Abahutu, jetaient aux Abatwa la nourriture dépréciée ou considérée comme telle, par exemple la viande de mouton. Les Abatwa étaient condamnés à l'endogamie, car ils ne pouvaient pas prendre femme ou mari chez les Abatutsi et les Abahutu.

Ce racisme était tellement enraciné dans le subconscient collectif que même des proverbes le véhiculaient, tels "nta hene yurira intama" (littéralement: le bouc ne s'accouple pas au mouton); "amaboko atarashya ntaramukanya" (valet et seigneur ne s'embrassent pas); "ibisa birasabirana" (la coque sent toujours le hareng).

COMME EN AFRIQUE DU SUD

Certes, il existait aussi des privilèges inhérents à chaque classe socio-économique chez les Abatutsi et les Abahutu, mais les différences n'allaient pas jusqu'à établir des barrières ségrégationnistes comme vis-à-vis des Abatwa. Certains d'entre eux se sont résignés tant bien que mal, et sont restés sur les collines, victimes de toutes les manœuvres de ce racisme; c'est le cas des Abatwa dits céramistes. Par contre, les plus conscients, à savoir les Impunyu dits sylvicoles, ont préféré vivre de peu, mais en liberté; ils se sont éloignés de ces puissants racistes, pour s'isoler dans des forêts tant que celles-ci étaient encore libres. On le voit, cette ségrégation dont les Abatwa en général, et les Impunyu en particulier, ont été victimes, n'est pas très différente des autres formes d'injustice sociale que l'histoire universelle a connues dans le temps et dans l'espace, en l'occurrence l'esclavagisme et l'apartheid.

En effet, les Abahutu et les Abatutsi, de concert ou non, ont relégué leurs compatriotes Abatwa au second plan de l'échelle sociale, jusqu'à considérer une partie d'entre eux comme des étrangers, puisques les Impunyu ne figurent nulle part dans les registres de la population et ne portent pas de cartes d'identité qui les considéreraient comme des citoyens rwandais. Pire, jusqu'à la déclaration de septembre 1976 dans laquelle le Chef de l'Etat manifestait son angoisse devant une marginalisation qui n'avait que trop duré, bon nombre de communes ne s'étaient même pas préoccupées de recenser les Abatwa et les Impunyu. Cette manœuvre des Abahutu et Abatutsi est très éloquent : elle veut effacer les Abatwa de l'his-

toire du Rwanda. En effet, une fois les Abatwa et les Impunyu plongés dans l'angoisse d'une misère extrême, caractérisée par une dépossession de tout, même du droit de citoyenneté, alors le problème des Abahutu-Abatutsi allait rester le seul problème digne d'attirer l'attention, même de la part de l'opinion internationale.

DES PROMESSES NON TENUES

En dépit de leur marginalisation, les Impunyu sont les pionniers du peuplement du Rwanda même s'ils ne disposent plus d'un seul lopin de terre. C'est que les nouveaux occupants de la terre ont exploité leur "docilité sans pareille". Cette docilité a valu au Mutwa d'être taxé de retardé mental ou de déficient spirituel, d'où son infériorité naturelle par rapport à ses frères Abahutu-Abatutsi. Ce fut d'abord l'Umutsi qui lui fit de belles promesses sous le couvert de l'UBUHAKE, et ensuite l'UMUHUTU qui ne cessera de lui faire croire en des jours meilleurs lors de la Révolution sociale de 1959. Mais ni l'un ni l'autre n'honorèrent leurs engagements. Puis vint la première République dont l'un des principes de base était la démocratie. Elle s'efforça de respecter la volonté de la majorité, ce qui eut pour conséquence d'ignorer une fois de plus les minorités Impunyu qui n'avaient ainsi plus de place dans cette jeune République. Une fois de plus, ils furent les "oubliés de l'histoire". En effet, dans l'effort de développement qui caractérisa les premières années de la jeune République, le problème le plus urgent était de loin celui de l'unité des Abahutu-Abatutsi. Sans oublier bien sûr la mise en place de l'administration, des infrastructures et la consolidation de l'idéologie en vue de promouvoir le parti majoritaire PARMEHUTU.

C'est ainsi que l'AREDETWA, parti de la minorité Abatwa, fut considéré comme superflu et marginalisé, au même titre que ses partisans. Son principal leader, Monsieur Laurent MUNYANKUGE, fut invité par les leaders du Parmehutu à adhérer au parti de la majorité, mais cette adhésion ne le hissa nullement à un poste digne du leader important qu'il avait été. Avec la disparition de l'AREDETWA, était enterré le droit de cité des minorités. On n'en parlera plus durant plus d'une décennie.

Trente deux ans après, les Abatwa restent les oubliés de l'histoire. Pire, les Impunyu perdent même leur patrimoine forestier, car l'avènement de la 1ère République s'accompagna d'une croissance démographique spectaculaire des Abahutu et Abatutsi, grâce à l'amélioration de leur niveau de vie. Conséquence, les terres exploitables devenant rares, les Abahutu et Abatutsi envahirent les forêts sans se soucier de leurs premiers occupants, les Impunyu. Les nouveaux maîtres de la forêt intimèrent à ces malheureux primitifs l'ordre de venir partager la vie des collines. Ainsi, ils mettaient face à face les attitudes et comportements de deux civilisations sans aucun lien historique commun. Les Impunyu n'avaient de choix que de se résigner à tout, vaincus.

QUELQUES FIGURES CELEBRES

Les premières années du règne de YUHI IV MUSINGA furent profondément marquées par la rébellion des Abatwa, conduite par leur Chef BASBYA, qui tint tête à ce monarque nyiginya et rançonna le Buberuka bien longtemps avant d'être neutralisé en 1912 par les forces de l'ordre colonial. Les dissidents Abatwa

mirent encore un long temps avant d'abandonner totalement le maquis et de déposer les armes.

Par ailleurs, l'histoire a également enregistré quelques célèbres figures d'Abatwa, telles que HARE-RINKA, SHAVU et RWEVU, qui ont profondément brouillé les cartes Abahutu-Abatutsi lors de la révolution sociale de 1959. Ils ont su habilement passer d'un camp à l'autre, à l'insu de ces naïfs passionnés, et chacune des parties opposées a vu tomber certains de ses meilleurs leaders sous l'épée de ces farouches bourreaux que sont les Abatwa. Ce fut le cas du Parmehutu SECYUGU, de l'Aprosoma SINDIBONA et de l'Unitariste KAVIJUKA, et de bon nombre d'autres qui ont péri dans les mêmes circonstances.

UN PEU D'OPTIMISME

La deuxième République amorça des changements sur la question des Impunyu. Les autorités de la nouvelle République manifestèrent une ferme volonté politique d'intégrer les Abatwa en général, et les Impunyu en particulier, dans les structures socio-politiques et économique-culturelles de la société rwandaise. Une mesure concrétisa cette volonté politique et mit fin à cet oubli historique. Elle fut prise le 6/9/1976 par le président de la République. Une note de suivi ordonnait "la promotion réelle des Abatwa et leur intégration totale au sein du MRND ainsi que dans le processus de développement." Plus d'une décennie après le lancement de ce mot d'ordre, les réalisations sont encore au stade embryonnaire, mais l'important est que l'intégration des minorités figurait en bonne place dans les préoccupations des autorités de la 2e République. Ce programme devait aboutir à des réalisations concrètes: recensement, scolarisation, ensei-

gnement technique, intégration dans l'emploi. Le seul danger résidait dans un excès de zèle qui aurait marginalisé davantage les intéressés.

Ce tableau n'est pas idyllique. En effet, bon nombre d'autorités politiques et religieuses témoignent encore de l'indifférence devant le problème des Abatwa. Pire, certains individus profitent même de leur position socio-politique privilégiée pour détourner les produits et moyens mis à la disposition des Abatwa, moyens qui auraient pu les tirer de leur misère. Une honte qui devrait être lavée par tous ceux qui se préoccupent de la véritable émancipation des Abatwa dans un développement harmonieux de notre pays.

David NGIRINSHUTI.

HATTON AND COOKSON RWANDA

VENTE EN GROS

BP 86 KIGALI



TELEPHONE : 75321
TELEX : 22503 HATTON RM

Départements :

- Alimentation - Boissons - Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Textiles : Wax - Kitenge - Tissus divers
- Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER
- Electroménagers BAUKNECHT et ELECTROLUX
- Chauffe-Eau SITAM
- Pièces de rechange



Vaut mieux tard que jamais. Depuis 1987, les préfetures de Gisenyi et de Ruhengeri ont engagé des actions pour sortir les BATWA de leur marginalisation, avec le concours de certains pays étrangers et d'une ONG locale (ADIGMAR). Des efforts doivent être poursuivis tout en évitant de couper les BATWA de leur culture.

GISENYI: INTEGRATION DES BATWA AU DEVELOPPEMENT?

En 1986, l'abbé NDEKEZI attirait l'attention du pays sur le fait que les pygmées de la forêt étaient marginalisés : les oubliés du développement. Une année après (1987), le président de la République, lui-même, s'indignait de ce que rien n'avait été fait pour venir en aide à ces pygmées de la forêt, ni aux Banyambo, les deux constituant les populations les plus pauvres du pays. Il s'indignait de ce qu'un effort très important avait été fait pour la protection des groupes de singes, mais que les plus pauvres de nos frères, les Batwa, restaient oubliés.

Le président de la République a, dès lors, demandé aux autorités régionales de faire tous leurs efforts pour intégrer ces populations dans le développement. C'est dans ce cadre que la préfecture de Gisenyi, qui compte le plus grand nombre de Batwa, autour de l'ancienne forêt de Gishwati, a constitué une commission d'enquête. Pendant trois mois (mai-juillet 1987), celle-ci a fait le tour de toutes les familles Batwa

de la préfecture et a recensé 252 ménages de Batwa potiers, soit 902 personnes, et 413 ménages de Batwa de la forêt, soit 1.364 personnes vivant en 20 groupes différents. Un recensement parallèle réalisé dans la préfecture voisine de Ruhengeri a permis d'évaluer à 900 le nombre de pygmées de la forêt, soit un total de près de 2.500 pygmées de la forêt pour l'ensemble du Rwanda en 1990.

DES RESULTATS MODESTES

Un rapport de synthèse de cette enquête a été publié en 1987 et ses principaux résultats résumés dans DIALOGUE (n° 126, janvier-février 1988, p. 54-61). Le rapport mettait l'accent sur les conditions de vie très difficiles des pygmées privés de leur forêt traditionnelle, sans terre à cultiver, méprisés et exploités par le reste de la population.

Suite aux résultats de cette enquête, la préfecture de Gisenyi a mis sur pied une commission permanente chargée de l'intégration des Batwa dans le développement régional. Cette commission se réunit deux fois par an, avec les délégués des différents groupes de Batwa, pour faire le point sur les problèmes rencontrés et les projets en cours. Chacune des six communes concernées a également mis sur pied sa commission communale d'intégration chargée de veiller aux actions à mener en concertation avec les responsables des Batwa.

Ces commissions ont reçu un appui important de l'ADIGMAR (Association pour le Développement Intégré des Groupes Marginaux du Rwanda), association constituée à Kigali par de hautes personnalités, en vue d'appuyer financièrement l'intégration de ces popula-

tions marginales. Trois ans après la mise en place de ces commissions, on remarque des réalisations non négligeables, mais qui restent marginales dans certains domaines.

RECENSEMENT

Les communes réalisent assez mal le recensement des Batwa, puisqu'en 1987, un quart d'entre eux n'était pas recensé. En plus, au 31/3/1990, les cinq communes les plus peuplées en comptaient officiellement 1.735, alors que l'enquête de 1987 dans ces mêmes communes en avait dénombré 1.839. Bien plus, un nouveau recensement détaillé des pygmées de la forêt dans la commune Kanama, en septembre 1990, a donné un total de 431 individus contre 356 en 1987. Il s'avère que les Batwa connaissent des taux de mortalité et de natalité semblables à ceux du reste de la population, mais avec d'importantes migrations inter-familiales. En fonction de ce taux de croissance, le nombre total des Batwa de la forêt de Gisenyi peut être estimé à 1.515. Il faut se réjouir que certaines communes ont fait l'effort de donner des cartes d'identité à tous les Batwa. Ce qui n'empêche pas leur intégration politique de rester faible : lors des élections des comités de cellules de 1990, seuls 4 Batwa ont été élus alors que les comités sortant en compaient 6, ce qui pose une nouvelle fois le problème de la représentativité des minorités.

LE PROBLEME DES TERRES

Le problème des terres reste le plus important. A vrai dire, on peut considérer la situation actuelle

des Batwa comme celle des personnes expropriées sans indemnisation, puisque la forêt constituait leur propriété et leur moyen de subsistance. Celle-ci qui assurait leur survie traditionnelle (chasse et cueillette) est, en effet, en état de destruction depuis 1960, sans que personne ne songe à offrir une alternative aux Batwa. La plupart de ceux-ci ont été simplement expulsés de la lisière de l'ancienne forêt sans être réinstallés ailleurs. Cette chasse aux Batwa a été la conséquence du lancement d'un paysanat de pyrèthre (1960), d'un domaine militaire et enfin, en 1982, d'un projet de la Banque Mondiale (Gishwati-Bugesera-Kigali, G.B.K.), destiné à des reboisements, des pâturages coopératifs et une réserve naturelle intégrale.



Les plantations de thé sont quelques uns des projets qui diminuent les superficies forestières

Conséquence : en 1987, seuls 51 ménages disposaient d'une superficie d'environ 1/2 ha chacun. Actuellement, 300 ménages n'ont aucun moyen de survie propre et sont de ce fait, de plus en plus marginalisés. Une exception cependant : toutes les familles des communes Kayove et Kanama, soit 121 ménages, ont pu obtenir des parcelles, souvent grandes, à la lisière de la forêt.

MISE EN VALEUR DES PARCELLES

Le démarrage d'activités agricoles pour les Batwa est souvent difficile, car il s'agit d'activités que, traditionnellement, ils méprisent profondément. Mais comme il n'y a pas d'autre solution de survie, certains groupes ont pu réellement mettre en valeur leurs parcelles. Ainsi 65 ménages de la commune Kanama ont pu rembourser les crédits qu'ils avaient reçus pour acheter trois tonnes de semences de pommes de terre. Quelques familles pratiquent un élevage de chèvres (32) ou de moutons (20), et six autres familles ont reçu un crédit-chèvre. De nombreuses familles possèdent des ruches traditionnelles (96 recensés) et deux familles ont acquis des ruches améliorées.

Cependant, des problèmes subsistent encore. Il est toujours difficile pour les Batwa d'obtenir les semences nécessaires. D'autres n'hésitent pas à donner en location leurs parcelles (regues), ou une grande partie d'elles, à d'autres paysans, puis se font les gardiens des champs de pommes de terre de leurs voisins, pour des salaires dérisoires. Quant à l'embauche dans des projets ou des entreprises opérant dans la région, elle reste difficile. Devant l'appel des autorités à faire leur possible pour employer un certain nombre de Batwa, quelques projets et entreprises

ont fait un effort. Une quarantaine de Batwa sont ainsi employés dans différents projets ou dans des usines à thé de la région. Plus de la moitié de ces Batwa travaillent à la station de recherche agricole de Tamira qui a réalisé un véritable effort pour leur intégration. Cependant cela ne va pas sans mal, en raison de leur conception du travail. Leur vie au jour le jour s'adapte difficilement à la régularité de l'horaire d'une entreprise.

LA SCOLARISATION

Les progrès les plus évidents dans l'intégration des Batwa ont été réalisés dans le domaine de la scolarisation. Un effort particulier a été fait pour que dès leur jeune âge, les Batwa s'asseoient sur le même banc d'école que les autres jeunes, et ne soient plus méprisés. L'ADIGMAR a pu, pour les années 1989 et 1990, offrir à chaque enfant Mutwa scolarisé un uniforme. En 1990, la Rhénanie-Palatinat offrit aux mêmes enfants une ardoise et une touche. Ces gestes d'encouragement furent récompensés, puisqu'à la fin de l'année scolaire 1990, 27 enfants Batwa se classaient parmi les 10 premiers dans leurs classes respectives.

Mais l'appui de l'ADIGMAR et de la Rhénanie-Palatinat ne s'est pas arrêté là. Grâce à leurs financements, ainsi qu'à celui du Club 2/3, des écoles ont pu être construites en plusieurs endroits isolés de l'ancienne forêt, notamment à Kigevo, en commune Kayove, et à Mutovu, en commune Mutura. Résultat : le nombre des enfants Batwa scolarisés, qui était de 33 en 1986-87, est monté à 192 en 1989-90 et à 296 en 1990-91. Malheureusement, 74 enfants abandonnèrent l'école au cours de l'année 1989-90 et ce mouvement

continue. Des efforts devront donc être fournis, spécialement par les enseignants, pour diminuer le nombre d'abandons et favoriser leur intégration dans les écoles.

SANTÉ ET ALPHABÉTISATION

Comme pour les domaines précités, celui de la santé n'a pas été oublié. Ainsi en 1987, les responsables des dispensaires oeuvrant dans cette région ont fourni un grand effort pour visiter les Batwa. Chez eux, les sensibiliser et les convaincre de faire vacciner leurs enfants. Jusque là, aucune initiative n'avait été tentée en ce sens. Dans plusieurs communes, les Batwa ont compris l'importance de la vaccination et du suivi médical. Le dernier recensement a même été facilité, dans certains groupes, par le suivi des fiches de vaccination.

Malheureusement, cet effort n'a pas été poursuivi. Car la grande distance qui sépare les habitations des Batwa et les centres de formation ou les dispensaires, a découragé plus d'un animateur.

L'HABITAT

Dans les communes où les Batwa bénéficient de parcelles mises à leur disposition, un effort a été également fait pour améliorer l'habitat. Suivant un programme lancé par l'ADIGMAR et la CEE (Communauté Economique Européenne) chaque famille souhaitant se construire une maison en briques sèches doit procéder elle-même au terrassement, à la recherche des pierres de fondation, à la fabrication des briques sèches et

fournir les roseaux pour la toiture. L'ADIGMAR et la CEE fournissent le maçon et les tuiles.

Grâce à cette initiative, on comptait 6 maisons en briques en 1987 et 36 en 1991. L'absence de collaboration entre les familles retarde le travail, mais leur motivation est grande.

POUR CONCLURE

De tout ce qui précède ressortent trois points essentiels. Primo : l'objectif de la commission préfectorale de Gisenyi, chargée de l'intégration des Batwa, est de mettre sur pied, progressivement, une association de développement des Batwa, pour qu'ils réfléchissent eux-mêmes à leur propre développement. La participation des responsables des principaux groupes Batwa aux réunions de la commission, en est une étape.

Secundo : la résolution du problème des terres constitue un préalable, si on veut trouver des solutions adéquates. Certes, des possibilités existent : grandes exploitations d'Etat ou privées, domaines protégés, pâturages, etc. Mais obtenir ces terres est très difficile. Pourtant aucune intégration scolaire ni aucune amélioration de l'habitat ne seront possibles tant que les Batwa ne disposeront pas d'un moyen de survie. Leur revendication de disposer de terrains est donc légitime, et doit trouver une réponse rapide.

Tertio : un obstacle majeur à l'intégration des Batwa réside dans le mépris et l'exploitation traditionnelle dont ils sont l'objet par le reste de la

population. Il faut que les différents moyens de communication sociale aident à renverser cette barrière.

Enfin, il faut souligner un très grand risque que doivent éviter tous ceux qui travaillent avec les Batwa. Si leur intégration dans le développement constitue pour eux une condition sine qua non de survie physique, on ne doit pas oublier que ce nouveau mode de vie remet complètement en question leur culture et leur système de valeurs. D'où la question : faut-il que leur survie physique sonne le glas de leur culture ?

Jean-Pierre GODDING.



KIPHARMA
SARL

PHARMACIE DE KIGALI

PLACE DU MARCHE

Tél. : 75234

Télax 75511

LES EXCLUS

Le Bureau Social Urbain (B.S.U.) de la Caritas vient de publier son numéro 88 consacré à la "situation socio-économique des Batwa en Ville de Kigali. Il est le fruit d'une enquête effectuée par le même B.S.U. en collaboration de 8 membres de l'Association des Batwa (A.P.B.) en septembre 1991 auprès de 242 ménages des Batwa vivant dans la Préfecture de la Ville Kigali et la plupart dans la commune de Kacyiru. L'A.P.B. a été reconnue officiellement le 8 novembre 1991 (arrêté ministériel n° 371/05).

Selon cette enquête "les Batwa sont considérés par les deux autres ethnies - Hutu et Tutsi - comme des retardés mentaux présentant un grand déficit intellectuel et comme des bouffons". Cette exclusion est malheureusement confirmée dans les faits quotidiens. Ainsi leur niveau d'instruction est très faible puisque, en tout et pour tout, seuls 21 individus ont terminé le CEBAI (4); le secondaire (14) et le supérieur (3). 53 personnes ont fréquenté le primaire et 49 l'ont achevé. La formation scolaire a évidemment une incidence sur l'emploi. A savoir que 83,47 % des chefs de ménages n'ont pas d'activité régulière et rémunérée. Quant aux salariés (16,53 %) ils gagnent généralement un salaire de misère puisque la plupart sont employés comme coursiers, manoeuvres, jardiniers, etc. On compte seulement 3 femmes qui ont un salaire rémunéré et 3 fonctionnaires de l'administration centrale. Sans instruction et sans emploi, la plupart des Batwa ne sont pas au courant des procédures juridiques ou n'ont pas les moyens de les remplir. Ainsi, matrimonialement 43,39 % vivent en union de fait et seuls 23,14 % sont mariés légalement. Conséquence : 33,87 % des enfants ne sont pas inscrits sur la carte d'identité de leurs parents et 14 chefs

de ménages ne possèdent pas eux-mêmes la carte d'identité. Quant aux conditions de vie, elles sont tout simplement infra-humaines : 42,98 % vivent sur une surface inférieure à 10 m²; 41,74 % de ménages n'ont pas de latrines; 68,60 % dorment sur la paille étendue sur le sol; 48,76 % n'ont pas de chaises et 42, % n'ont pas d'assiettes. Ceux qui ont des animaux domestiques partagent la même surface d'habitation.

Dans ces conditions, leur santé est plus que fragile. La plupart n'ont guère accès aux systèmes de soins de santé primaire et pratiquent l'automédication et la majorité des femmes enceintes accouchent à la maison. Quant à la situation alimentaire, elle est plus que déplorable. Plus de 60 % ne consomment habituellement qu'un seul repas par jour, repas non toujours assuré pour 33,6 %. Du reste, cette alimentation se compose principalement de patates douces, pommes de terre, manioc et pâte de manioc. La viande est un mets pour les riches. Il en est de même pour l'eau à boire qui est insuffisante pour 66,12 %. Inutile de parler de la qualité de cette eau qui est inexistante ni des soins d'hygiène puisque 55,3 % ne se lavent jamais ou alors qu'une ou deux fois par semaine. Ce facteur est l'une des raisons qui font que les enfants batwa sont méprisés à l'école par les enseignants et les camarades de cours. Un mépris colporté malheureusement par certains cours de kinyarwanda et certains enseignants qui "au lieu de corriger convenablement les enfants batwa les traitent de 'bons à rien' et de 'déficients mentaux' (nta bwenge twa!). Résultat : beaucoup d'enfants quittent l'école, suite à ce mépris mais aussi à d'autres facteurs : manque de moyens financiers, indifférence des parents, etc... Malheureusement, la marginalisation des Batwa n'est pas que sociale. En effet, "les Batwa qui affirment vivre en bonnes relations avec les voisins sont ceux qui offrent leurs services et qui re-

goivent en contrepartie de la nourriture et/ou de l'argent". Cet "apartheid" se remarque aussi dans le mariage. Car "même si des intellectuels batwa épousent de temps à autres une fille appartenant à une autre ethnie, les hommes hutu et tutsi n'épouseront pas une fille mutwa (...). ceci ne les empêche pas pour autant de continuer à violer les filles batwa sous prétexte de thérapie" (se soigner le dos). Disons pour terminer que l'enquête révèle que 58,22 % des chefs de ménages batwa recensés sont originaires des deux préfectures de Kigali et 26,86% de la Préfecture Gitarama. Cela fait que 85,12 % des Batwa de Kigali sont originaires des trois Préfectures. Par contre aucun chef de ménage n'est originaire des Préfectures de Gikongoro et de Cyangugu. Quant à leur appartenant à la religion, les Batwa de la Ville de Kigali sont à 44,63 % catholiques; à 14,88 % protestants; à 8,68 % musulmans et à 31,81 % d'autres religions. Et le Bureau Social Urbain de conclure cette enquête sur un appel à entreprendre des actions concrètes en leur faveur aux plans politico-juridique, scolaire, économique, sanitaire et social. Car "si rien n'est entrepris en sa faveur et à long terme, ce groupe pourra disparaître.."

Joseph NTAMAHUNGIRO.

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUTS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél.76594

Société et développement



Continuant sa réflexion sur la presse sous la 2e République (voir DIALOGUE n° 154, p. 29-37) l'auteur montre quelques aspects des pressions que les autorités civiles ont exercées sur Kinyamateka et UMUNYAMURYANGO-TRAFIPRO, de 1973 à 1990. Des pressions qui n'ont en rien altéré la farouche volonté des abbés SINDAMBIWE et SIBOMANA de lutter pour la sauvegarde de la liberté de la presse.

KINYAMATEKA SOUS LA 2e REPUBLIQUE

Entre 1973 et 1990, les organes de la presse privée les plus connus du public étaient KINYAMATEKA et UMUNYAMURYANGO TRAFIPRO. Le premier est un bimensuel publié par la Conférence Episcopale de l'Eglise Catholique, le second, un mensuel de la Coopérative TRAFIPRO mais dont la publication a été suspendue en 1985. Après 20 ans d'existence, le journal a dû fermer. Officiellement, la raison avancée fut le manque de fonds. Il est vrai que le problème financier était et reste toujours à la TRAFIPRO. Mais la goutte d'eau qui a fait déborder le vase fut la pression des milieux politiques.

En effet, après la sortie du n° 195 qui montrait la une trois photos des Chefs d'Etat successifs

(MBONYUMUTWA, KAYIBANDA, HABYARIMANA) et où le président Habyarimana était montré en plus petit, les services de renseignements ont convoqué le Directeur de la TRAFIPRO ainsi que les rédacteurs. Toute l'équipe a été sermonée, voire menacée. Anastase SERUVUMBA, qui avait assuré la mise en page, a payé une amende de 10.000 Frw.

Le Comité de rédaction a alors décidé de suspendre la publication. Il a néanmoins rédigé le dernier numéro (n° 196) avec comme titre à la une : "Nyuma y'ibyakaza-20, turahagaritse" (Après 20 ans, nous suspendons la parution). Les autorités auraient demandé à la TRAFIPRO de reprendre la publication. Mais la Coopérative a refusé alléguant qu'il n'y avait plus de fonds.

ELOGE DE LA 2e REPUBLIQUE

Le journal Kinyamateka a accueilli avec soulagement le renversement des institutions démocratiques par le coup d'Etat militaire du 5 juillet 1973 et a appelé ses lecteurs à soutenir les nouveaux dirigeants. Voici un extrait de l'éditorial du numéro spécial consacré à cet événement : "La date du 5 juillet 1973 restera mémorable dans l'histoire du Rwanda. Et pour cause. C'est à cette date que les Forces Armées Rwandaises ont pris le pouvoir dans le pays pour y rétablir la paix et l'unité". Le journal poursuit : "Cette paix qui était sur le point de nous échapper, nos nouveaux leaders nous l'ont remise et elle est visible partout dans le pays. Que chacun de nous tous prête mutuellement assistance pour préserver cette paix. Apportons-leur, aux nouvelles autorités, notre soutien en tout. Prêtons-nous mutuellement assistance avec toutes nos forces pour soutenir nos

leaders qui sont membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale et son Président, Son excellence le Général-major HABYARIMANA Juvénal, qui, d'ailleurs, est la personne qui nous a apporté la paix" (Traduction du n° spécial du 18 juillet 1973).

Cette attitude du journal envers la junte militaire semble avoir prévalu jusqu'au remplacement de soeur Marie Louise MOULART des soeurs de Notre-Dame d'Afrique. En effet, de 1973 à 1980, Kinyamateka a publié des articles élogieux sur l'unité et la paix, l'un des piliers idéologiques du régime; le MRND, parti-Etat; l'animation, l'une des formes du culte de la personnalité dû au Chef de l'Etat; et sur les activités politiques des dirigeants.

LA FIN DE L'IDYLLE

Le remplacement de soeur MOULART par un jeune abbé, en la personne de Sylvio SINDAMBIWE, frais émoulu de l'Ecole de Journalisme de l'Université de Lille (France), a incontestablement modifié le contenu du journal. Sous sa direction, Kinyamateka s'est ouvert, avec beaucoup d'indépendance et d'esprit critique, aux sujets relatifs à la corruption, à la violation des droits de l'homme, au culte de la personnalité dû au président de la République et aux injustices sociales commises dans le pays. C'est à cette période que des articles fouillés paraissent sur les questions suivantes :

- la commercialisation du café rwandais et la part du lion que se taille la société RWANDEX eu égard aux revenus que ce produit apporte au Rwanda;
- la propriété foncière au Rwanda;
- la réforme scolaire et les admissions dans les écoles secondaires;

- o l'expropriation des terres dans les centres urbains et la marginalisation des populations natives de ces centres;
- o la construction de la route Kigali-Butare-Akanyaru par la compagnie française Spie Batignolles;
- o la construction de la route Kigali-Gatuna par la compagnie AMSAR;
- o le pillage du Rwanda par la société SOMIRWA;
- o l'animation;
- o la mort de 9 personnes dans la prison communale de Kayanza, préfecture de Kibungo;
- o la mort de 4 personnes dans la prison communale de Cyeru, préfecture de Ruhengeri.

Durant le mandat de l'abbé SINDAMBIWE, a paru régulièrement un entrefilet consacré à un personnage fictif nommé BAZUMVARYARI "quand comprendront-ils donc ?". Ce personnage se promenait à travers le pays et jetait un regard critique sur les comportements des Rwandais, notamment celui des dignitaires du régime. Kinyamateka fustigeait ainsi les travers sociaux et critiquait certaines politiques du gouvernement.

Bazumvairyari ?

Bazumvairyari yagaye kwivuzwa, agaze kwa Munganga bamuka numero ya gashyamba kugira ngo aze kubona na Munganga. Ubuho buri saa mbiri, nuko bakajira aho bagenda bonyabwira ku rubanda. Bazumvairyari arabwira bigaze saa tatu n'igice arabwira umubonyabwira wariyari, ati: «Nimunyabwira imunero yanyu usageruka muho agatuma».

La publication de l'article "Kwambaza umutegetsi ni ukumwira" (l'idolâtrie d'un chef lui est nuisible) provoqua un débat intense sur l'audace d'un journal qui osait s'attaquer à "l'animation". Effectivement, pour la première fois, le journal avait mis en cause et sans ambages le culte de la personnalité réservé au président de la République. L'auteur de

l'article était le journaliste Philibert RANSONI (voir Kinyamateka, n° 1111 de juillet 1981).

LE RETOUR AU BERCAIL

Après plusieurs ennuis et par manque de soutien de son employeur, l'abbé SINDAMBIWE démissionna du journal le 28 décembre 1985 et sa démission fut acceptée par la réunion de la Conférence Episcopale du 8 janvier 1986. Il fut remplacé par Mgr Innocent GASABWOYA, un vieux prêtre, qui n'avait ni la formation ni l'expérience professionnelle requise pour diriger le journal.

Sous sa direction, le contenu de Kinyamateka ne fut guère différent de celui de l'hebdomadaire gouvernemental IMVAHO. Le passage de ce prêtre à la tête du journal fut un retour à l'époque de Soeur MOUTART. Un éditorial publié à l'occasion du cinquantième anniversaire du président HABYARIMANA illustre notre propos. Dans cet éditorial, Monseigneur GASABWOYA compare le chef de l'Etat à Moïse qui délivra les Israélites de leur captivité en Egypte.

En voici un extrait : "Vous les jeunes, vous ne connaissez pas les désordres qui ont eu lieu dans toutes les régions du pays il y a 13 ans : des massacres, des incendies un peu partout, des bananiers et des cafiers abattus, des maisons en dur détruites, des accouchements de femmes dans la brousse, des cadavres jetés dans des rivières, l'exil massif de Rwandais hutu, tutsi et même twa. A cette époque (1973) Dieu a dit : HABYARIMANA, lève-toi pour sauver ton pays, comme à l'époque où il envoya Moïse aux Israélites qui étaient des esclaves en Egypte. Il

(HABYARIMANA) a apporté au pays l'unité, la paix et le développement" (K.M. n° 1246, mars 1987).

AU BOUT DU TUNNEL ?

De mai 1970 à avril 1980, Kinyamateka était donc dirigé par soeur Marie Louise MOULART. Les relations entre le journal et le régime KAYIBANDA étaient devenues très tendues. C'est en effet en 1968 que le journaliste Félicien SEMUSAMBI dut s'exiler en Uganda pour échapper à la prison suite à un article très critique envers le régime (voir DIALOGUE n° 98, mai-juin 1983, p. 96-97). N'eut-été l'intervention du président Grégoire KAYIBANDA, qui avait été lui-même journaliste à Kinyamateka de 1956 à 1958, le journal aurait fermé ses portes comme le souhaitaient certaines personnalités très influentes du régime. Kinyamateka, qui avait connu presque un millier d'abonnés, n'en comptait plus que 600 à la veille du coup d'Etat militaire du 5 juillet 1973.

Compte tenu de telles relations et de l'instabilité sociale dans le pays - chasse aux étudiants tutsi dans les écoles et aux fonctionnaires dans des secteurs publics et privés, exodes des réfugiés vers les pays voisins, tensions entre les personnes originaires du sud et du nord (Banyenduga versus Bakiga) - il n'est pas étonnant que le journal apportât un soutien sans réserve au coup d'Etat. Dans cette atmosphère de crise sociale, l'illégalité a été perçue comme un moyen de rétablir la concorde entre les Rwandais.

Toutefois, la parution des articles favorables au nouveau régime ne signifie pas que les relations entre ce journal et l'Etat étaient nécessairement au beau fixe. Dans une interview parue dans Kinyamateka

n° 1090 de mai 1980, soeur MOULART y évoque le climat qui avait caractérisé les relations du journal avec les pouvoirs publics pendant qu'elle était directrice du journal. Elle dit entre autres : "quelques uns ont essayé de nous terroriser pour nous faire taire. Il y a beaucoup d'auteurs pour lesquels j'ai intercédé, même auprès des hautes autorités, pour qu'ils ne soient pas punis pour avoir dit la vérité dans leurs écrits".

LES PRESSIONS DU REGIME

Comme ses prestations à la tête du journal couvrent deux périodes politiques, 1970-1973 et 1973-1980, et qu'elle ne situe pas dans le temps les pressions subies par le journal, on ne peut pas conclure que sa déclaration concerne le régime Habyarimana. Cependant l'on ne peut exclure non plus que des pressions aient été exercées sur ce journal avant la fin du mandat de soeur MOULART. En effet, dans une déclaration faite en 1976 à son retour du Zaïre, où il avait participé au 11e anniversaire de la prise du pouvoir par le président Mobutu, le président rwandais a révélé qu'il avait rencontré la responsable de Kinyamateka et qu'il l'avait interpellée sur les critiques que ce journal avait publiées sur l'animation. Il dit : "quand j'ai rencontré la responsable de Kinyamateka, je lui ai posé la question suivante : 'Pourquoi avez-vous écrit que l'Animation, qui veut dire "sensibilisation des gens", signifie faire du tapage ? Parce que je savais que parmi les rédacteurs de Kinyamateka et ses lecteurs, beaucoup croient en Dieu, je lui ai posé la question suivante : est-ce que nous faisons du tapage lorsque nous sommes à l'Eglise en train de chanter que 'là où est l'amour et la concorde Dieu y est présent ?' Moi j'estime que

Lorsque nous chantons Dieu, nous louons l'amour de Dieu et nous louons notre concorde qui fait que Dieu vient vivre parmi nous. Voilà comment nous devons considérer l'animation au sein de notre Mouvement". (Voir Discours et Entretiens de Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, président de la République Rwandaise et président-Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, Edition 1976, p. 12).

Une telle déclaration illustre bien la détermination des autorités d'utiliser des pressions discrètes et publiques pour ramener Kinyamateka, un journal privé, dans la ligne idéologique du régime. La comparaison entre Dieu et le MRND, parti-Etat, démontre la nature de l'idéologie préconisée par les nouveaux dirigeants. Selon nous, une telle comparaison est déplacée. Pourtant, ni l'Eglise Catholique ni les autres Eglises oeuvrant au Rwanda n'ont levé le petit doigt, exception faite des Témoins de Jéhovah.

LA MORT DU COMBATANT

Sous le mandat de l'abbé SINDAMBIWE, les pouvoirs publics exercèrent des pressions fréquentes sur les auteurs d'articles, le directeur et ses collaborateurs. Ces deux derniers furent souvent interpellés par le Service Central de Renseignements, tandis que les autorités publiques accusèrent à plusieurs reprises la presse privée de détourner la population des activités de développement. Quelques jours avant de remettre sa démission, l'abbé Sylvio SINDAMBIWE avait subi, le 10 octobre 1985, l'attaque d'un jeune homme qui était entré dans son bureau avec un seau de 5 kilogrammes d'excréments humains et qui avait essayé de les jeter sur son visage. L'abbé avait "esquivé"

de justesse ces ordures qui contenaient probablement une substance toxique destinée à le rendre aveugle pour le reste de sa vie. Malgré son départ du journal, des individus qui voyaient en lui un élément gênant ne désarmèrent pas. En effet, l'abbé mourut dans un accident de circulation routière, le 7.11.1989, sur lequel beaucoup d'interrogations restent sans réponse.

On notera en passant que le mandat de l'abbé SINDAMBIWE commença à une époque où des dissensions au sein du régime HABYARIMANA venaient d'éclater au grand jour. En effet, c'est au début des années 80, qu'ont circulé dans le pays des tracts très criatiques à l'endroit de la personne du chef de l'Etat et de son régime. La circulation de ces tracts a été suivie par l'arrestation du major LIZINDE, ancien patron du Service Central de Renseignements, de certains officiers de l'Armée Rwandaise et d'un bon nombre de civils.

Ces personnes ont été accusées d'avoir trempé dans une tentative de coup d'Etat militaire. Puis, le colonel Alexis KANYARENGWE, alors ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi, s'est subitement exilé en Tanzanie, fin décembre 1980.

LA RELEVÉ

En octobre 1988, un jeune abbé, aussi frais émoulu de l'Université de Lille, est nommé à la tête de Kinyamateka en remplacement de Mgr Innocent GASABWOYA. Il s'agit d'André SIBOMANA. Avec son accession à la tête du journal, les lecteurs ont pu à nouveau lire des articles d'investigation sur un certain nombre de problèmes de notre société tels que la famine, la

corruption, la mauvaise gestion de la chose publique, le non respect des droits de l'homme, les inégalités sociales, la concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule personne.



L'abbé André SIBOMANA à l'ouverture du séminaire des journalistes de l'A.J.R. et de l'U.J.R., du 24 au 28 février 1992.

Comme son prédé-

cesseur Sylvio SINDAMBIWE, l'abbé André SIBOMANA a déjà subi des fortes pressions de la part des pouvoirs publics sans bénéficié du soutien attendu de la part de son employeur. En septembre 1990 lui et son équipe ont été traduits en justice, mais leur procès s'est transformé en procès du régime (voir DIALOGUE n° 143, nov.-déc. 1990, p. 90-96).

Le 24 février 1992 le directeur de K.M. a reçu des menaces de mort par écrit, ce qui l'a poussé, un mois plus tard (le 24 mars 1992) à porter "plainte pour menaces de mort par écrit et par symbole", plainte adressée au Procureur de la République, Parquet de Kigali.

S'IL FALLAIT CONCLURE

On le voit, le contenu de Kinyamateka semble indiquer que sa qualité a varié selon la personnalité des directeurs et des époques. L'on peut dire que l'indépendation du journal aux autorités de la deuxième République a été très marquée sous les mandats de soeur Marie Louise MOULART et de Mgr Innocent GASABWOYA. Et que sous la direction des deux jeunes abbés, Kinyamateka a préservé son indépendance en dépit de multiples pressions publiques et privées. Il faut également noter que ce journal a posé les véritables problèmes du pays au moment où apparaissaient de manière assez prononcée des clivages sociaux.

Jean-Marie Vianney HIGIRO.



INGOBOKA
ASSURANCES

**Une nouvelle société
d'assurances au Rwanda**

INGOBOKA B.P. 216 Kigali

• ☎ 73700 - 73088

• Fax 74344

INGOBOKA travaille aussi dans tous
les chefs lieux de préfecture
dans les bureaux des Banques Populaires



Le présent article a été écrit en février 1992 avant la mise en place du gouvernement de Dismas NSENGIYAREMEYE. Malgré cette nouvelle donne, ce texte reste d'une très grande actualité. Surtout que l'actuel gouvernement s'est justement donné pour tâche principale la négociation de la paix.

QUI DOIT NEGOCIER AVEC QUI?

Il est surprenant d'apprendre que, 15 mois après le déclenchement du conflit armé, le gouvernement rwandais cherche encore, sans y parvenir, à convaincre le gouvernement ugandais que nos agresseurs ont des bases arrières dans ce pays. N'est-ce pas là un grand retour en arrière si l'on pense qu'en mars 1991, on était déjà parvenu à signer des accords de cessez-le-feu? Devant ce piétinement de la phase diplomatique, le public se lasse et est en droit de se poser beaucoup de questions sur cette guerre dont il est victime mais dont il ignore tout. Quelles en sont les causes réelles? S'agit-il d'enjeux personnels ou d'intérêt national?

Dans son vif souhait de voir la guerre finir mais aussi face à la confusion qui caractérise cette crise, le public se pose surtout cette double interrogation: qui doit négocier avec qui? Au niveau international le pays a-t-il un représentant légitime et qui a toute la confiance du peuple? Difficile à dire. Quant aux attaquants, la question n'est pas moins pertinente: qui attaque le Rwanda? Les Inyenzi-Inkotanyi, Kanyarengwe, la NRA de Yoweri Museveni?

QUI DOIT NEGOCIER POUR LE RWANDA ?

Cet aspect de la question revient à s'interroger si réellement les autorités et le gouvernement en place ont la force nécessaire pour négocier avec les assaillants. Bien que le pouvoir actuel émane des élections populaires à plus de 99,9 %, la représentativité du régime actuel est sujette à caution. Et comme, malgré lui, le peuple rwandais joue les cartes de son avenir, il importe de tout mettre en oeuvre pour que les négociations ne soient pas biaisées ou se fassent tout simplement pour la sauvegarde de quelques intérêts personnels.

Pour cela, il faut que le négociateur soit REPRESENATIF. Les solutions ne sont pas multiples. Evidemment, ce serait faire encore un pas de plus en arrière, en voulant précipiter les élections pour que les partis se départagent le gâteau qu'est l'électorat. Nous avons commis assez de gaffes, arrêtons-nous-là ! Contrairement aux priorités du deuxième gouvernement de transition (celui de Sylvestre Nsanzimana) - on nous avait informé qu'il y en avait déjà un depuis le 10 juin 1991 - le problème crucial auquel le pays doit faire face n'est pas cette course au pouvoir ou les élections précipitées mais plutôt cette guerre qui a trop duré. A ce titre, au lieu de continuer à attiser la haine et la division du peuple rwandais via les querelles internes, nos "leaders politiques" devraient former "une équipe de négociateurs" pour dialoguer avec les assaillants. Il importe peu que ce soit au niveau du gouvernement ou de tout autre organe; le seul élément qui compte est que cette équipe ait tous les pouvoirs de décision ainsi que les moyens d'informations nécessaires en la

matière. La volonté de tout accaparer et le manque de transparence qui va avec, ont beaucoup entravé des choses dans ce pays. Et on s'étonne que les Inkotanyi ont attaqué alors qu'il y avait des négociations en cours. Aucun des principaux intéressés, les réfugiés et les Rwandais de l'intérieur, n'était informé de ce qui se tramait dans les hautes cours. Or, l'idéal aurait été que ce soit à l'issue d'un débat national rassemblant toutes les couches de la société, que les grandes orientations soient prises pour faire face aux graves problèmes du pays. Mais hélas, nous avons trop traîné alors que le monde tourne.

AVEC QUI NEGOCIER ?

Cette deuxième partie de notre interrogation a été relevée lors de la réunion d'information que le ministre des Affaires Etrangères: le Dr Casimir BIZIMUNGU, a tenue le 21 janvier 1992. Il avait réuni les représentants des partis politiques agréés, ainsi que les hommes de la presse, pour leur faire le point sur les diverses négociations que le gouvernement rwandais a tenté d'engager avec les assaillants. Nous ne devons que compléter les idées qui y avaient été émises telles que rapportées par Radio Rwanda. Lors de cette réunion, on se serait demandé AVEC QUI les Rwandais de l'intérieur doivent-ils négocier ? En d'autres termes, 15 mois après le début du conflit armé, le peuple rwandais ne connaît pas encore l'identité de ses agresseurs. Est-ce acceptable ? Nous reconnaissons que, surtout au moment où les assaillants s'en prenaient à nos hautes autorités, il ne fallait pas directement étaler sur le tapis tous les enjeux de cette guerre. Mais par contre, à force de vouloir tout garder pour soi, nous sommes arrivés à confondre les secrets d'Etat avec les secrets des hommes d'E-

tat. Et il serait bien dommage que les autorités rwandaises se comportent comme Louis XIV qui disait que l'Etat, c'était lui. Souvent les gens se demandent si les assaillants en veulent au Peuple rwandais, ou si réellement, nous ne serions pas victimes d'un quelconque règlement de comptes ! Car il serait hasardeux de cerner les mobiles de nos agresseurs sans que leur identité ne soit préalablement connue.

LA TRIADE

La rencontre avec le ministre des affaires étrangères sus-mentionnée aurait seulement identifié deux groupes parmi nos agresseurs : une poignée de gens de l'ethnie tutsi qui avaient voulu réinstaurer la monarchie au Rwanda et les soldats de la NRA sous les ordres de Yoweri Museveni. A ces deux groupes, nous nous permettons d'y ajouter un troisième qui est non moins important : le groupe des anciens collaborateurs privilégiés du Président HABYARIMANA, avec, à leur tête, KANYARENGWE.

En effet, l'analyse ne serait pas complète si on excluait ce troisième groupe. L'évolution récente du conflit tendrait même à donner plus de poids à ces deux derniers groupes : les soldats de Museveni et les gens de Kanyarengwe. L'attaque de la ville de Ruhengeri en janvier 1991 visait probablement plus la récupération des anciens collaborateurs du Président Habyarimana que l'occupation même de la ville. Curieusement, lors de la dernière rencontre du 19/1/1992 à Mwanza, les présidents MUSEVENI et HABYARIMANA n'ont pas invité les représentants des véritables Inkotanyi ! Bien plus, lors des négociations secrètes de PARIS, on nous a appris que les représentants du FPR n'étaient que des invités. Que

signifie alors ce jeu de cache-cache ? Car manifestement des deux côtés, les négociateurs ne sont pas encore identifiés ou acceptés. Quant à l'intérieur, on n'a pas de vrais négociateurs qui auraient les atouts nécessaires pour dialoguer avec les assaillants. Avant donc de continuer des promenades sous prétexte de mener des rounds de négociations, il importe d'abord de bien identifier l'attaquant. Car il est incompréhensible de signer d'abord un accord de cessez-le-feu avec le major KAGAME, et puis de négocier avec MUSEVENI sans le FPR de Kagame... Demain, on apprendra peut-être qu'il y a eu des rencontres avec Lizinde. N'est-ce pas là un réel tatounement qui ne nous avance en rien ? Une preuve supplémentaire que la rationalisation nous a toujours échappé ou que le peuple rwandais ferait actuellement face à un "mystère". Les mathématiciens diraient que nous sommes face à un vrai "système d'équation à plusieurs inconnues". La solution de cet énigme passe par la modération de toutes ces inconnues, parce qu'on dit souvent que la modération a bien meilleur goût !

Manassé TWAHIRWA.



MURRI
FRERES S.A.R.L.

FIVECO

EUAT

IRELLI

ELECTROMENAGERS

ARISTONE

75979 - 73538
75489 - 76358

Eglise d'ici et d'ailleurs

Voilà des propos qui, sans doute, sortent de l'ordinaire. Mais sous ce langage original se cache un message de sagesse, très actuel. Du Saint François d'Assise à l'état pur, diront certains.

PROPOS DE-LIRANT SUR L'ENGAGEMENT DE LA FOI

On m'a demandé un "article de fond" sur le thème de "Foi et engagement". Je ne ferai pas d'"article de fond", attendu que je déteste la harassante tâche qui consiste à essayer de "tout dire en peu de mots". On finit toujours par surcharger le trait, en oubliant paradoxalement des "détails"... essentiels ! Je ne traiterai pas non plus le thème proposé, attendu que je déteste cette petite copule de "et" qui sépare sous les dehors d'unification ! Je tiendrai un court propos sur l'engagement de la foi. Je m'en vais, lecteur, te conter une somptueuse histoire de fou. Vois si ça te dit quelque chose.

Vivre de la foi, c'est espérer l'impossible et aimer le premier. Espérer que la sottise (l'impérialisme de la raison par exemple) et la cruauté (la monstruosité de la technoscience par exemple), ces racines du sous-développement de l'humanité de l'homme développé, - notre sacré modèle - peuvent être vaincues. Rencontrer les gens à partir du préjugé que tout homme, homme ou femme, même le plus

abîmé, a chemin vers l'humanité : il n'y a pas d'homme condamné, emmuré. Tout, même le pire, peut être repris. La foi donne une assurance absolue - déliée de tout appui - pour affronter sereinement les "puissances", et réaliser l'impossible "amour des ennemis" en quoi consiste la perfection, d'après Jésus de Nazareth (Mt 5,48).

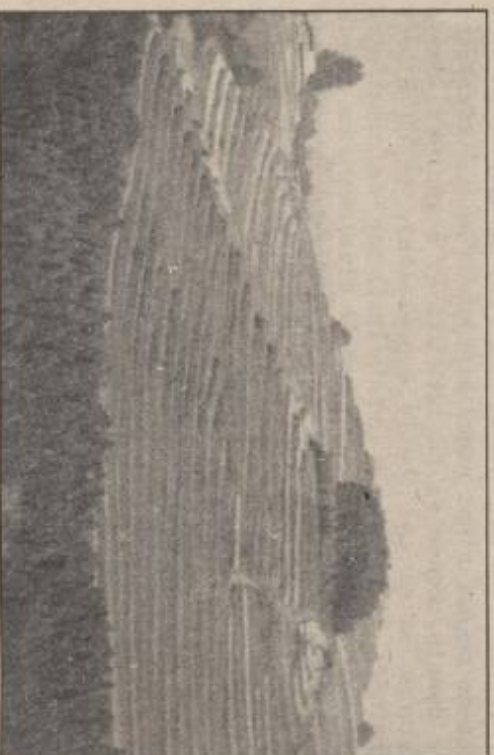
Voici donc David (la foi) devant Goliath (le système). Mettre un caillou dans le front du géant, un grain de sable dans la logique du profit, une logique à quatre termes : le compte en banque, le fusil, le diplôme et la publicité. Le grain de sable ? Même sans sou, sans fusil, sans parchemin, sans renom, je suis. Signification de l'étable de Bethléem : dusabe inema yo kutika ku by'isi (demandons à Dieu la grâce de ne pas nous attacher au monde matériel) - ne pas "nous jeter sur" les leurres du "prince de ce monde".

Certes, il faut bien avoir pour être, sinon on meurt de dénuement; il faut bien pouvoir pour être, sinon on meurt d'oppression; il faut bien savoir pour être, sinon on meurt d'ignorer ce qui ferait vivre; il faut bien valoir pour être, sinon on meurt définitivement de mépris. Mais c'est être qui commande produire et consommer et non l'inverse. Être, par le monde qui court, c'est savoir vivre de peu, pouvoir tout endurer sans sombrer dans le désespoir, savoir distinguer l'illusion de la réalité (ce que le monde dit "réalité" - l'amour de la force par exemple - est illusion, et ce qu'il proclame "illusion" - la force de l'amour par exemple - est réalité, i.e. la chose qui demeure), et accepter que mon nom ne soit connu que par qui de droit, Celui-là qui voit "dans le secret" et peut, seul, juger et distribuer les palmes.

L'ENGAGEMENT DE LA FOI

Là où tout le monde capitalise les avoirs, les pouvoirs, les savoirs, et les valeurs dans le but de "produire, consommer et profiter", investir dans l'être avec prodigalité. Constaté que la route du profit est jonchée de cadavres et autres morts-vivants et, s'attachant sans ménagement à l'envieuse contemplation de ce mirage meurtrier, s'engager résolument dans la laborieuse conjugaison du verbe être, au présent de l'indicatif : Il est, je suis, Nous sommes !

Mais qu'est-ce, investir dans l'être avec prodigalité ?



Investir avec prodigalité, c'est entre autre, apprendre aux autres à maîtriser la nature

VEGETER

C'est cesser de "végéter", pour "super-vivre" dans le "Royaume des Sans Soucis". Sais-tu, camarade, ce que c'est végéter ? C'est le résultat que tu obtiens à force de manger-boire trop ou trop peu, et n'importe quoi, comme si ton corps était un dépotoir. C'est le fruit de tes nuits passées à veiller et de tes journées rongées par la sieste, comme si tu ignorais que la nuit est faite pour l'horizontale et la journée pour la verticale ! C'est la conséquence de ta sottise quand tu laisses ton corps sans exercice, comme si tu ne savais pas que "pierre qui ne roule finit par amasser mousse".

Végéter ? C'est ce qui t'arrive de trop t'inquiéter de ce qui s'est passé hier et de ce qui t'arrivera demain, comme si tu ignorais qu'à ruminer, on se "ronge les sangs" (belle expression), et qu'à trop craindre les "tuiles", on finit par se les faire pleuvoir dessus (loi de la pensée créatrice : ce que tu aimes, tu le fais pousser - inmanquablement; ce que tu crains, tu le l'attires - irrésistiblement !).

C'est le fruit du chahut que provoquent dans ta caboche les idées corrosives que tu ne sais pas t'empêcher de récolter autour de toi, comme si tu ne savais pas qu'une pensée négative est comme une nourriture avariée : un poison à ne pas consommer, ou alors à vomir d'urgence ! C'est la conséquence de la pagaille que sème dans tes viscères la mesquine opinion que tu as de toi-même, de tes semblables et de tout, comme si tu ignorais que ton pessimisme fausse ta digestion, et que ta mauvaise digestion détériore ta santé ! (Avis donc aux malades de

toutes sortes, c'est-à-dire à tout le monde : ayez l'enthousiasme haut perché et le moral au beau fixe, et vous serez sauvé !).

Enfin, camarade, sache que tu végéteras à coup sûr, chaque fois que tu chercheras à jouir tout seul de toutes les bonnes choses que le Maître de l'Univers met à la disposition des enfants des hommes - de tous les enfants des hommes, et toutes les fois que tu prétendras t'en tirer "tout seul comme un grand", toi petit "groupe électrogène".

SUPER-VIVRE

Si donc tu en as marre de végéter, accueille favorablement la décision de "super-vivre" (note d'abord ce paradoxe : "accueillir une décision qu'on arrête soi-même", comme si elle vous était souflée), voici un chemin :

- Remplis-toi le "ventre" (hara) d'énergie :
- en mangeant sain : un ordinaire de graines, de "racines", de feuilles et de fruits, avec tous les extraordinaires que tu voudras;
- en réapprenant à boire de l'eau claire, au moins un litre entre les repas, et de préférence au saut du lit, à jeun;
- en réapprenant à respirer "du talon" - comme disent les Chinois -, c'est-à-dire avec tout le corps (si tu ne sais pas, passe me voir un de ces quatre matins);
- en utilisant la nuit pour dormir (les heures utiles sont de 21h00 à 4h00) et la journée pour le reste;
- en faisant circuler l'énergie dans le corps entier par des exercices appropriés, des exercices qui ne

forcent pas le corps, mais le renforcent (nuance!)..

Vide ton "coeur" des "soucis du monde" :

- en vivant aujourd'hui, dans l'instant présent, et non pas hier ou demain (la vie dans l'instant s'appelle, en termes religieux, "vie éternelle");
- en apprenant à bannir la peur, la colère, la prétention, l'avidité et la jalousie, toutes ces "rongueuses d'énergie";
- en devenant toi, rien que toi, au lieu de te tuer à vouloir être ce que les autres ont décidé, pour des raisons qui vont des meilleures aux pires.

Vis centré sur ton Père qui est "dans les Cieux" (hors d'atteinte de la main crochue :) :

- en faisant disparaître toute rigidité et tout relâchement de ton corps, de ton "coeur", de ton intelligence et de ton esprit. Découvre la "tension juste" qui fera couler à travers ton être les énergies de l'Univers. Tu ne seras alors plus un piétre "groupe électrogène", mais une "station terrienne" de la "centrale cosmique".
- en incarnant le Verbe de Celui dont la Volonté est que tu aies la "vie éternelle" (tu ne comprends pas ? Mais veux-tu comprendre ? Alors lis l'Évangile de Jean et sa première lettre).

Qui croit s'engager à "super-vivre"; "super-vivre" c'est vivre centré sur le Père, qui est le "centre, de mon propre centre".

POUR CONCLURE

Voici pour conclure une prière de mon cru, qui se récite sur "le chemin du centre" (méditation) :

Père,
Touche mon corps,
et remets-le dans l'axe.
Touche mon coeur,

et vide-le des soucis du monde.

Touche mon intelligence,
et accorde-la à ta Sagesse.

Touche mon esprit,
et remplis-le de ton Souffle.

Ouvre-moi à la vérité de qui je suis.
Conduis-moi vers le centre de moi-même
où tu règnes.

Fais-moi ressembler à ton Unique :

Par la confiance en ta Bonté;

Par l'agir en ton Énergie;

Par la communion à ton Amour.

Car

Tu es Paix et Sérénité,

Tu es Force et Santé,

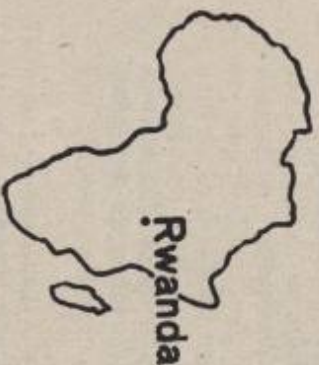
Toi l'Amour, Toi la Vie.

AMEN !

Telle est la prière sur le chemin qui mène de l'Empire des Cent Soucis au Royaume de Sans Soucis, où les enfants prodigés redevenaient des enfants-prodiges, super-vivants parce que vivant de la Vie que procure la foi du Père Tout Puissant.

Je t'avais prévenu, que ce serait un propos de fou. Mais penses-tu, camarade, que Jésus de Nazareth était sain d'Esprit ? Il délirait, hors des ornières de ce monde de fous. Nous sommes, nous les avant-foi en lui, engagés dans ce sillon.

Laurien NTEZIMANA.



1er - 30
avril 1992

GUERRE D'OCTOBRE

Après l'attaque, le 26 mars 1992, du camp des déplacés de guerre de Rwebare (Byumba) qui avait obligé ses 7000 occupants à quitter définitivement ce camp, ces malheureux furent hébergés à la sous-préfecture de Ngarama. Rapidement, le nombre de ces déplacés atteignit le chiffre de 13.000 personnes. Suite à des jours et des nuits passés sans le moindre abri, une pneumonie se déclara chez ces malheureux et fit plusieurs victimes.

Suite à cette attaque les prêtres de cette zone décidèrent de passer la nuit, désormais, dans des centrales situées plus à l'intérieur du pays et de faire chaque jour la navette pour retourner dans leurs pa-

roisses. Le 12 avril, la paroisse de Nyarurema fut victime des attaques nocturne et diurne du Front Patriotique Rwandais (F.P.R.). Il n'y eut pas de blessés mais le secrétariat et une chambre des hôtes furent détruits. Les deux prêtres (italiens), 1 religieuse et une aide laïque durent se réfugier à la paroisse de Rukomo. Le 17 avril, journée nationale de prières pour la paix, des combats entre le F.P.R. et l'armée rwandaise se déroulèrent au nord de la commune Kidaho et le secteur Rugendabari en commune Butaro (Ruhengeri). Selon Radio Rwanda on dénombra 60 morts du côté du F.P.R. et 3 soldats et 2 civils du côté rwandais. Le calme relatif des jours précédents était donc trompeur. En effet, durant les dernières semaines d'avril, les attaques se firent plus massives et les combats plus violents. Selon un communiqué des Forces Armées Rwandaises (F.A.R.) celles-ci réussirent à repousser l'agresseur dans son repaire qu'est l'Uganda.

Au sud du pays (Bugesera) le commandement de l'armée dans cette région annonça que dans la nuit du 21 avril "des éléments armés non identifiés ont attaqué à plusieurs reprises les positions de l'armée rwandaise dans la commune Gashora, près du poste frontalier de Nembu, en provenance du Burundi". Une source digne de foi indiqua que cette attaque aurait fait un mort et deux blessés graves côté rwandais. Selon les F.A.R. cette action était apparemment "une opération de reconnaissance en préparation d'une éventuelle attaque de plus grande envergure".

Toujours à propos de cette guerre des milieux bien informés affirment que le F.P.R. continue le recrutement, chaque semaine, au Burundi et au Zaïre, des jeunes gens, surtout étudiants et universitaires. Ceux-ci rejoignent les rangs du F.P.R. en Uganda, convaincus que les "Inkotanyi" occupent bel et bien

une partie du territoire rwandais et qu'ils se sont même installés en construisant des maisons en matériaux durables. Cette question de recrutement a d'ailleurs été évoquée par l'actuel ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Boniface NGURINZIRA, lors de sa première visite au Burundi. Il a demandé aux autorités de ce pays de "décourager ces recrutements". On sait que de son côté, le Burundi accuse le Rwanda d'armer le PALIPEHUTU, parti d'opposition du Burundi, pour déstabiliser ce dernier.

ATTENTATS A L'INTERIEUR DU PAYS

Alors que le calme est revenu dans les régions où avaient eu lieu des troubles interethniques, il restait encore dans le Bugesera, au 19 avril, 4.110 déplacés (sur les 14.479) qui n'étaient pas encore rentrés chez eux. Quant aux prévenus en lien avec les troubles survenus dans cette région, le procès du 1er groupe (41 personnes), qui s'était ouvert le 13 avril, a été ajourné. L'avocat de la défense, mandaté par le Parti C.D.R. (Coalition pour la Défense de la République) a objecté que la Deuxième Chambre de la Cour de Première Instance de Nyamata n'était pas compétente pour juger de cette affaire. Entretemps le sous-préfet de Kanzenze a été muté et le Bourgmestre de la commune Kanzenze est parti en congé pour deux mois. Tous deux avaient été mis en cause dans la responsabilité de ces affrontements.

Pendant ce temps, des attentats non revendiqués ont continué la série noire des morts et des blessés graves. Aux 10 attentats à la bombe ou aux mines dénombrés par Radio Rwanda le 1er avril, se sont ajoutés ceux du 8, du 13 et du 25 avril. Le 1er a eu lieu dans le Bugesera où un camion militaire a sauté sur

une mine. Bilan : 1 mort et 3 blessés graves. Le 2e était une tentative de destruction du poste d'une Centrale de distribution de courant électrique de haute tension alimentant tout le pays à Mururu I (préfecture de Cyangugu). Elle se solda par la mort de certains des terroristes qui s'étaient mépris dans la pose de cette bombe, sans faire d'autres dégâts. Le 3e fut une bombe cachée sous le stand des journaux à la gare routière de Kigali, bombe qui soufla le toit de l'abri et les fenêtres du Bureau de l'ONATRA-COM (Office National des Transports en Commun) et du restaurant. Bilan : une trentaine de blessés dont certains gravement. Deux devraient mourir quelque temps après.

Selon Radio Rwanda, ces attentats sont le fait du F.P.R. et de ses complices à l'intérieur du pays. Mais l'opposition et certains observateurs indépendants accusent plutôt des extrémistes du régime, des membres de la C.D.R. ou des Interhamwe (sorte de milice privée du MRND). Ces mêmes extrémistes seraient responsables des affrontements ethniques de ces derniers temps dans le pays. Quant à Radio trottoir, elle a nommé accusé M. Hassan NGEZE, rédacteur du journal KANGURA, d'être l'auteur de l'attentat perpétré à la gare routière de Kigali, le 25 avril.

GOVERNEMENT DE TRANSITION

Devant la détermination du M.D.R. (Mouvement Démocratique Républicain) à ne présenter qu'un seul candidat au poste de Premier Ministre (rappelons que le président de la République avait exigé la présentation d'une liste de six candidats parmi lesquels il en choisirait un), le Général Major Juvenal Habyariri-

mana a fini par céder. Et à nommer le dit candidat, M. Dismas NSENGIYAREMYE. C'était le 2 avril à 22 heures. Dans son discours, le président de la République a assigné trois principales missions au futur gouvernement : mettre un terme à la guerre, apaiser les tensions intérieures; gérer rigoureusement les affaires gouvernementales (Programme d'Ajustement Structurel, retour des réfugiés, préparation des élections). Le Chef de l'Etat termina son discours en invitant les responsables de toutes les confessions religieuses à organiser une journée de prières pour la paix et l'entente nationale. Et dans tout le pays.

Le 7 avril, les 5 partis devant entrer dans le gouvernement signèrent le protocole d'entente, comprenant notamment la répartition des portefeuilles. A savoir le MRND : 9; le MDR : 3; le PL : 3; le PSD : 3 et le PDC : 1, soit en tout 19 ministères. Le 16, M. Dismas présenta son cabinet que voici :



L'équipe ministérielle

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : M. Boniface NGULINZIRA (MDR)
 Ministre du Plan : M. Augustin NGIRABATWARE (MRND)
 Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : M. Faustin MUYAZESA (MRND)
 Ministre de la Défense Nationale : M. James GASANA (MRND)
 Ministre des Finances : M. Marc RUGENERA (PSD)
 Ministre de la Fonction Publique : M. Prosper MUGIRANEZA (MRND)
 Ministre de la Justice : M. Stanislas MBONAMPERA (PL)
 Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : M. Félicien GATABAZI (PSD)
 Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : M. Frédéric NZAMURAMBAHO (PSD)
 Ministre de l'Information : M. Pascal NDENGJEJEHO (MDR)
 Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Mme Agathe UWILINGIYIMANA (MDR)
 Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Culture : M. Daniel MBANGURA (MRND)
 Ministre du Travail et des Affaires Sociales : M. Landouald NDASINGWA (PL)
 Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : Mme Agnès NTAMABYARIRO (PL)
 Ministre de la Santé : Dr Casimir BIZIMUNGU (MRND)
 Ministre des Transports et des Communications : M. André NTAGERURU (MRND)
 Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : M. Callixte NZABONIMANA (MRND)
 Ministre de la Famille et de la Condition Féminine : Mme Pauline NYIRAMASHUKO (MRND)
 Ministre du Tourisme et de l'Environnement : M. Gaspard RUHUMURIZA (PDC).

PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

Dans son discours-programme, le 1er Ministre a repris les 7 points prévus dans le Protocole d'entente auquel il a ajouté la gestion courante du pays. Il vaut la peine d'en reprendre les grandes lignes : "négociations immédiates, directes et sincères avec le FPR pour arriver dans un premier temps à un cessez-le-feu effectif; dialogue franc avec les pays voisins, en particulier l'Uganda et rétablissement des relations normales avec le Burundi; rétablissement du bon fonctionnement de la Justice "en menant des enquêtes sérieuses sur les troubles, attentats et massacres qui se sont déroulés dans le pays afin de faire toute la lumière sur ces événements et rétablir la confiance de la population"; interdiction des milices privées; réhabilitation et rétablissement dans leurs droits de toutes les personnes qui ont souffert d'injustices; suppression de la Cour de Sécurité de l'Etat; redéfinition des missions du Service Central de Renseignements qui ne doit plus se comporter en instrument de répression; mise en place d'un programme national d'actions sociales pour juguler les effets négatifs de la mise en application du Programme d'ajustement Structurel; suppression des taxes extra-légales perçues par certaines administrations; audit indépendant sur la destination du patrimoine des partis MDR-Paramehutu et MRND; débat national sur l'opportunité de la tenue d'une Conférence Nationale (Rukokoma); finalisation du plan d'action du rapatriement des réfugiés rwandais; prévisions des mécanismes garantissant la régularité des élections dont la présence des observateurs étrangers; redéfinition des missions de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR) et particulièrement de la Radio nationale; possibilité de réexamen de

la loi sur la presse; nécessité d'une franche collaboration entre le Président de la République et le Premier Ministre, le Gouvernement et le Conseil National de Développement (députés) afin d'éviter tout blocage".

DEUX NOUVEAUX EVEQUES POUR LES CATHOLIQUES

Le 27 avril, Radio Rwanda annonçait la nomination, par le Pape Jean-Paul II, de deux nouveaux évêques catholiques dans notre pays. Il s'agit de Mgr Frédéric RUBUMUJANGA (61 ans) qui remplace Mgr Joseph SIBOMANA (évêque de Kibungo, démissionnaire et de Mgr Augustin MISAGO (49 ans), évêque du nouveau diocèse de Gikongoro. Les deux élus étaient respectivement professeur et recteur du Grand Séminaire de Nyakibanda (Butare).

Ces nominations viennent mettre fin à trois années d'interrogations après la "renonciation" surprise de l'abbé Félicien MUYARA à sa charge d'évêque coadjuteur du diocèse de Butare. C'était le 30 mars 1989, à trois jours de son ordination épiscopale. Un événement qui avait fait beaucoup de remous.

QUAND LE GENERAL QUITTE L'ARMÉE

Après 32 ans de carrière militaire, 29 ans comme chef d'état-major et 27 ans comme ministre de la défense, le Général Juvénal Habyarimana a annoncé qu'il prenait sa retraite de l'armée, à 55 ans. C'était le 22 avril dans le secteur militaire de Byumba. En tant que Chef de l'Etat, le général reste évidemment chef de l'armée.

DIALOGUE.

A travers livres et revues

MANIRAKIZA Marc : La fin de la monarchie burundaise, 1962-1966, Le Mât de Misaine, Paris-Bruxelles, 1990, 105 pages.



Comme l'annonce l'auteur dans l'avant-propos, son ouvrage "n'est pas un manuel d'histoire (...) encore moins un essai didactique. Il s'agit tout simplement d'une autobiographie politique et c'est uniquement sous cet angle qu'il faut l'aborder" (p. 11). Marc Manirakiza (M.M.) peut se permettre cet exercice car il a très bien connu l'époque dont il parle. Directeur Général des Finances puis ministre des Affaires Étrangères et du Commerce extérieur de la jeune République,

il prépare activement la prise du pouvoir par Ntare V, dernier roi du Burundi. Un acte plutôt patriotique puisque le roi Mwambutsa IV "affectionnait la vie facile (...), était mondain et élégant, ne faisait rien pour défendre et conserver son trône. Il passait plus de temps en dehors de son pays que sur son sol et sa liste civile lui était envoyée à la fin de chaque mois là où il se trouvait" (p. 79). A la chute de la monarchie par le Capitaine Michel Micombero qui instaure la république, M.M. sera victime de cette dernière "À-près 1966, écrit-il, ma situation politique fut plutôt mouvementée: perquisitions, mainmise sur mes notes personnelles, emprisonnement et exil" (p. 11). M.M. est haut fonctionnaire à l'ONU.

MESSAGE DE L'OUVRAGE

"J'ai essayé de faire une analyse de certains événements, qui bien entendu, n'est ni exhaustive ni exclusive. J'ai pensé très humblement que j'avais une expérience à partager et un message à transmettre" (p. 11) Ce message le voici: "Le peuple murundi respecte depuis des temps immémoriaux les principes politico-sociaux qui sont à la base de la civilisation moderne, à savoir le respect absolu de la famille, le droit à la propriété privée, le droit d'ester en justice lorsqu'un Etat de droit à sa manière" (p. 21). Bien sûr cette société n'était pas parfaite, elle connaissait quelques injustices. Néanmoins "de nombreux Burundais ont le sentiment que le véritable asservissement du peuple murundi a commencé vers la fin du 19^e siècle, d'abord avec la colonisation allemande, puis avec la colonisation belge (p. 27)". Mais tous les malheurs du Burundi viennent surtout des extrémistes hutu. Et M.M. d'affirmer sans ambages: "on peut donc conclure que ce n'est pas le pouvoir qui intéresse les extrémistes hutu, mais l'extermination de la race tutsi. C'est une chose que le monde doit savoir pour ne pas se laisser convaincre par des jugements simplistes" (p. 75). Et l'auteur enfonce plusieurs fois le clou en revenant 9 fois sur cet extrémisme hutu (p. 74, 75, 76, 77, 95, 100, 101).

NOTRE APPRECIATION

Le livre de M.M. appartient sans conteste à l'"Historiographie officielle" du Burundi qui rejette

tous les malheurs du pays sur le colonisateur et le Hutu et jongle avec l'Histoire réelle en invoquant notamment la thèse des mariages interethniques. Or sur ce point précis Boniface Fidèle Kirarunganya (un Tutsi) a montré qu'il s'agit là de jouer à "la politique de l'autruche qui consistera à jongler sur les quelques métissages à sens unique d'ailleurs. Pour essayer d'arrondir le chiffre prétendument gênant de 15% de la minorité tutsi. (...) Ces métissages sont tellement à sens uniques et rares qu'il est inutile d'en faire mention. Seuls les Hutu se marient avec des femmes tutsies" (Boniface Fidèle Kirarunganya. La vérité sur le Burundi, Ed. Naaman, Sherbrooke, Québec 1977, cité par Angelo Barampama, dans "Le problème ethnique dans une société africaine en mutation, le cas du Burundi, mémoire de licence, Fribourg, Suisse, 1978 p.67). Des travaux très sérieux et importants ont démontré au contraire que c'est l'extrémisme tutsi qui est responsable de tous les maux du pays, plus que l'extrémisme hutu.

Malgré beaucoup de tares dues au parti pris de l'auteur pour son ethnie, le livre de M.M., que nous n'allons pas encenser comme le fait Jean Paul Harroy, (p.9-10) présente un certain intérêt. Notamment quand il brosse un beau tableau (je devrais dire laid !) de l'histoire chaotique de ces premières années d'indépendance qui virent la fin de la monarchie burundaise et la création de la République ("à p. de couverture).

Mais il faut le lire, en tenant compte de ce parti pris de l'auteur, dont certaines affirmations ne manquent d'ailleurs pas de se contredire.

Joseph NTAMAHUNGIRO

Courrier des lecteurs

NUANCES

Dans le n° 9 de son magazine-Version Internationale (p. 13-14), le bimensuel KANGURA a publié un article intitulé "La Belgique, ce fief des Inkotanyi-Tutsi", d'un certain Bonaparte NDEKEZI. Dans cet article l'auteur s'en prend à la Belgique qui, selon lui, a pris depuis longtemps faits et causes pour les Batutsi contre les Bahutu. Cette attitude se serait manifestée de façon encore plus éclatante dans cette guerre qui oppose le Rwanda au Front Patriotique Rwandais (F.P.R.).

Tout en reconnaissant à l'auteur le droit d'exprimer et de défendre ses idées, nous voudrions attirer l'attention du Journal Kangura et de ses lecteurs sur le fait que la Belgique a réalisé, et continue à réaliser pour notre pays, mieux que ce que décrit l'auteur. Il n'est un secret pour personne que la Belgique a joué un rôle important dans la Révolution socio-culturelle de 1959 et l'accession de notre pays à l'indépendance. Et c'est à ce titre, pensons-nous, que les Souverains Belges, Beaudoin Ier et la Reine Fabiola, ont été invités à participer aux cérémonies marquant le 25e anniversaire de notre indépendance retrouvée. Nous savons de par ailleurs que la Belgique vient en tête dans l'aide au développement de notre pays, et ce dans tous les domaines, y compris dans le processus démocratique de notre pays. Tout observateur attentif aura certainement remarqué le rôle capital joué par la Belgique dans le déblocage de la situation politique récente au Rwanda.

En tant qu'homme de presse, nous devons reconnaître que la Belgique joue un rôle irremplaçable dans le soutien et la promotion de la presse aussi bien officielle que privée, pour que celle-ci jouisse de la liberté et s'améliore qualitativement. N'est-ce pas la Belgique qui porte en grande partie le projet de la future télévision aussi bien financièrement que dans la formation du personnel ? Tout récemment, l'Ambassadeur de la Belgique n'a-t-il pas souligné l'attention prioritaire que le gouvernement belge réserve à la nécessité de faire toute la lumière sur les atteintes graves au respect des droits de l'homme dont souffre une partie de la population rwandaise ? Or, qui oserait se réclamer du qualificatif de vrai patriote s'il ne s'engage pas pour le rétablissement de la paix entre les peuples, fondation solide du développement intégral de l'être humain et de la société ? Par ailleurs, il est regrettable que les médias officiels semblent avoir fermé les yeux sur les efforts entrepris par la Belgique pour soulager les souffrances des victimes de la guerre entre le Rwanda et les Inkotanyi. Ces efforts totalisaient plus de 250 millions de Frw au début du mois d'Avril. Ils se concrétisent dans la construction des abris et dans la fourniture d'une aide alimentaire.

Il est clair que, loin d'alimenter le conflit entre le Rwanda et les Inkotanyi, la politique belge à l'égard du Rwanda se caractérise par un engagement solidaire en faveur du développement économique et social du pays, par une attitude constructive et encourageante sur le plan de la démocratisation, ainsi que par un souci constant pour le respect de droits de l'homme. Tout en respectant la liberté d'expression de l'auteur de l'article précité, l'équipe de Kangura aurait dû y ajouter ces "nuances", car il s'agit là d'une question de simple justice.

André SIBOMANA.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT NYAKABANDA

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER								
• Abonnement ordinaire : 1500 Frw. • Abonnement étudiant : 1200 Frw. • Abonnement de soutien : 2000 Frw. • Abonnement de groupe : 6000 Frw. (5 personnes)	• Burundi: 2500 Fbu. <table><tr><td>Afrique</td><td rowspan="3">} 5000 Frw. ou 1500 F belges</td></tr><tr><td>Europe</td></tr><tr><td>Amérique</td></tr><tr><td>Asie</td><td>} 250 F français ou 60 F suisses</td></tr><tr><td></td><td>} 5500 Frw. ou 45 \$ US</td></tr></table>	Afrique	} 5000 Frw. ou 1500 F belges	Europe	Amérique	Asie	} 250 F français ou 60 F suisses		} 5500 Frw. ou 45 \$ US
Afrique	} 5000 Frw. ou 1500 F belges								
Europe									
Amérique									
Asie	} 250 F français ou 60 F suisses								
	} 5500 Frw. ou 45 \$ US								

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. 010-0031901-69 • Mandat postal DIALOGUE, B.P. 572 Kigali • Economais Généraux • Gemeca - Procure Kigali • Bureaux DIALOGUE Nyakabanda • Bureaux REBA VIDEWO (enceinte KINYAMATEKA)	• Belgique: CCP 000-1465122-61 Pierre Masson, Bruxelles • Suisse: CCP 17-2941 - 6, Revue DIALOGUE Rwanda (Fribourg) p. adr. M. Chau LOMBRISER Institut St. Josef 7130 - ILANZ

D. VENTE AU NUMERO: Prix: 200 Frw.

A. Kigali: Librairie Caritas - Hôtel des Mille Collines - Hôtel des Diplomates - Allwanda - Centre National de Pastorale St Paul - Club Karihi - Restaurant Sangwa - Village Urugwiro
Autres: Librairie Universitaire de Butare - Economat Diocésain de Butare - Economat Diocésain de Byumba - Hôtel St François à Cyangugu - Librairie Caritas Diocésaine de Kabgayi - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo Economat Diocésain de Ruhengeri

En France: Librairie L'Harmattan, 16, rue des Ecoles, 75005 - PARIS - Tél. 326.04.52
En Belgique: Librairie U.O.P.C., 216 Chaussée de Wavre, 1040 - BRUXELLES, Tél: (02) 648.96.89

N.C.O.S., Vlasfabriekstraat 11, 1060 BRUXELLES, Tél: (02) 539.26.20.